



Questions d'actualité

DU PORTE-PAROLAT

du mardi 27 janvier 2015 - de la part de Stéphane Le Foll

UKRAINE

Le président de la République a exprimé sa très forte préoccupation face à la très forte dégradation sur le terrain en Ukraine, en particulier avec les derniers événements dramatiques à Marioupol. La France entend travailler à une solution qui permette de calmer la situation et d'obtenir une solution politique rapide. **Le président de la République s'est entretenu successivement dimanche 25 janvier et lundi 26 janvier avec le président ukrainien Petro Porochenko, le président du Conseil européen Donald Tusk, le président russe Vladimir Poutine et la chancelière allemande Angela Merkel, pour trouver les solutions qui puissent mettre fin rapidement à l'utilisation de la force en Ukraine.** La France est investie depuis le début dans le règlement de cette crise. Dernièrement, la France a participé le 21 janvier à Berlin à la réunion ministérielle en format « Normandie » (France, Allemagne, Ukraine, Russie), qui a réaffirmé l'urgence d'un retrait des armes lourdes de chaque côté de la ligne de démarcation mentionnée dans le protocole de Minsk.

LOGEMENT SOCIAL

Près de 120 000 logements sociaux ont été financés en 2014, dont : 106 414 en métropole hors ANRU (51 490 PLUS, 28 449 PLAI et 26 475 PLS) ; 6 300 dans les départements d'Outre-mer ; et 6 661 dans les quartiers ANRU. **Cela représente une baisse de 12 % par rapport à 2013. Cette baisse, prévisible du fait de l'attentisme générée par toute élection municipale, a été renforcée par la remise en cause de nombreux projets bloqués par des nouveaux maires.** Dans un contexte où 1,7 million de demandes de logements sociaux sont en attentes, et où la mixité sociale est un impératif pour mieux vivre ensemble, **Sylvia Pinel appelle chaque maire à contribuer à l'effort de production de logement social et à respecter les obligations de la loi SRU.** Le Gouvernement prend, quant à lui, toute sa part pour financer les projets de logements sociaux, notamment avec : l'aide aux maires bâtisseurs ; le taux de TVA réduit à 5,5 % depuis le 1er janvier 2014 ; l'exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties ; l'aide à la pierre ; la mobilisation de plus d'1 milliard d'euros avec Action Logement ; le maintien du taux du Livret A à 1 %.

TRANSPORT ROUTIER – MOUVEMENT SOCIAL

Le Gouvernement reste attentif à la situation sociale dans le secteur du transport routier et souhaite la reprise du dialogue. Alain Vidalies demande au Président de la Commission mixte paritaire de réunir les partenaires sociaux jeudi 29 janvier au matin afin d'examiner les conditions de la reprise du dialogue social. Il existe dans cette branche professionnelle de nombreux chantiers, dont la solution exige un dialogue social approfondi.

TRAVAIL – PLAN SANTE AU TRAVAIL

La réunion de la commission permanence du Conseil National sur les Conditions de Travail qui s'est tenu mardi 27 janvier a permis de valider les orientations du troisième Plan Santé au Travail pour la période de 2015 à 2019. Ces orientations sont l'expression d'une ambition partagée entre l'Etat et les partenaires sociaux qui affirment une approche positive du travail et la santé comme condition de performance des entreprises. Elles comprennent 7 axes : 1/ **Faire de la prévention des risques une priorité**, en rupture avec une approche qui fait prévaloir la réparation ; 2/ **Développer l'accompagnement des travailleurs et des entreprises** dans la prévention de la rupture des parcours professionnels en lien avec l'état de santé et favoriser leur maintien en emploi ; 3/ **Accompagner les entreprises** dans leur démarche « Qualité de vie au travail » ; 4/ **Simplifier le droit** pour renforcer l'efficacité et l'effectivité des règles pour une plus grande protection des salariés, notamment dans les PME/TPE ; 5/ **Prioriser certains risques** pour renouveler la prévention d'accidents et de l'usure professionnelle ; 6/ **Rassembler et mettre en perspective les données de santé au travail** pour aboutir à un système d'informations plus lisibles, partagées entre tous les acteurs, et davantage mises au service de l'action en matière de prévention ; 7/ **Améliorer la complémentarité opérationnelle des acteurs** de la santé au travail pour renforcer l'efficacité de l'action publique et privée dans le domaine de la santé au travail. **« Je tiens à saluer le consensus entre le patronat et les syndicats qui permis de mener à bien le travail que j'ai lancé en juin 2014 et de dégager ces orientations que j'ai validé aujourd'hui »** (F. Rebsamen, 27/01/15).

MEMOIRE – CONCOURS NATIONAL DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION

Ouverture d'une mission de réflexion sur le Concours national de la Résistance et de la Déportation. C'est à l'école que peut se construire une mémoire partagée et elle est le lieu privilégié pour la transmettre aux jeunes générations. Créé en 1961 par les résistants et déportés eux-mêmes, **le concours national de la Résistance et de la Déportation est l'un des concours scolaires les plus anciens et les plus fédérateurs. Il est aujourd'hui un vecteur essentiel de la transmission de la mémoire de la Seconde guerre mondiale.** Pour continuer à porter cette mémoire par-delà les témoins eux-mêmes, qui sont de moins en moins nombreux à pouvoir témoigner dans les établissements et à pouvoir participer à l'organisation du concours, **le Président de la République a annoncé mardi 27 janvier au Mémorial de la Shoah que, en cette année 2015 qui marque le 70^{ème} anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale, le concours devait être repensé, pour qu'il puisse toucher davantage d'élèves, dans le plus grand nombre d'établissements et dans toutes les filières de l'enseignement secondaire.** Pour conduire cette réflexion, **Najat Vallaud-Belkacem et Jean-Marc Todeschini, confient une mission de réflexion sur le CNRD à M. Jean-Yves Daniel, Doyen de l'inspection générale de l'Éducation nationale, à Mme Helène Waysbord-Loing, Inspectrice honoraire de l'Inspection Générale de l'Éducation nationale et présidente de la Maison d'Izieu, mémorial des enfants juifs exterminés, et à Mme Anne Anglès, enseignante d'histoire-géographie. Ils devront réfléchir aux évolutions possibles du CNRD, afin de permettre une plus large participation des élèves et des équipes éducatives à ce concours, et une plus grande notoriété du CNRD auprès du grand public.** A cette fin, la mission devra aborder notamment les pistes de réflexion suivantes : le renouvellement du contenu et de la nature des épreuves, la recomposition des jurys nationaux et départementaux, l'organisation du concours dans l'année scolaire (calendrier, organisation de la remise des prix), les types d'établissements impliqués, les innovations possibles pour faire connaître le concours. Les premiers résultats de la mission seront rendus aux deux ministres le 30 avril.

VALEURS DE LA REPUBLIQUE – MOBILISATION DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

Comme annoncé par Stéphane Le Foll le 19 janvier, un forum est dès à présent en ligne pour permettre un débat dans l'enseignement agricole sur les valeurs de la République. Il est ouvert à tous les membres de la communauté éducative de l'Enseignement Agricole. Les élèves, les apprentis, les étudiants, les parents, les enseignants et équipes de direction sont invités à s'y exprimer à titre individuel ou collectif, après les événements tragiques qui ont endeuillé la France au début du mois de janvier. **Cette initiative s'inscrit dans la « Grande mobilisation de l'Ecole pour les valeurs de la République »** portée par la Ministre de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. **Une journée nationale d'échange et de proposition d'actions pour l'enseignement agricole, présidée par Stéphane Le Foll, aura lieu durant la troisième semaine de mars.**

OUTRE-MER – SANTE – NOUVEAUX POSTES HOSPITALO-UNIVERSITAIRES

Dans le cadre de la révision des effectifs des postes hospitalo-universitaires, Marisol Touraine, George Pau-Langevin et Geneviève Fioraso ont annoncé mardi 27 janvier la création de sept nouveaux postes dans les Outre-mer. Ce sont ainsi cinq postes de professeurs des universités - praticiens hospitaliers (PU-PH) qui sont créés : trois postes concernant les Antilles, respectivement en anatomo-cytopathologie, biophysique et gynécologie obstétrique et deux postes de PUPH à la Réunion, en nutrition et en génétique. Deux postes de maître de conférences des universités – praticien hospitalier (MCU-PH) sont également créés : un poste en pédiatrie en Guyane et un poste en bactériologie virologie à La Réunion. **Cet effort important du Gouvernement s'inscrit dans la politique de renforcement de la qualité des soins, de la formation et de la recherche médicales dans les Outre-mer.**

DEVELOPPEMENT – SANTE – CONTRIBUTION DE LA FRANCE POUR LA VACCINATION

Laurent Fabius, Michel Sapin et Annick Girardin se sont félicités mardi 27 janvier que la France renforce sa contribution pour la vaccination à travers des mécanismes innovants. Tous les partenaires de l'Alliance Globale pour les Vaccins et l'Immunisation (Gavi) se réunissaient à Berlin ce 27 janvier, à l'occasion de la conférence pour la reconstitution de ses ressources, pour la période 2016-2020. La France y était représentée par Annick Girardin. L'objectif de cette conférence est de lever des fonds pour lancer des campagnes de vaccination efficaces et préparer l'avenir. Laurent Fabius et Michel Sapin se sont félicités que **la France, bailleur important en matière de santé mondiale, actuellement un des tout premiers donateurs de Gavi, puisse ainsi s'engager fortement, à travers des mécanismes innovants : 1/ Par un nouvel engagement de 150 M€ à la Facilité internationale de financement pour la vaccination (IFFIm), mécanisme permettant d'engager très vite des campagnes de grande ampleur, seules à même de combattre efficacement les maladies ; 2/ Par une initiative pilote, lancée en partenariat avec Gavi et la Fondation Bill et Melinda Gates, autour d'un prêt concessionnel de 100 M€ octroyé par l'Agence Française de Développement (AFD) et remboursé par la fondation, permettant d'accroître les financements destinés aux programmes de vaccination et de renforcement des systèmes de santé au Sahel. Ce mécanisme innovant permettra, par un effet de levier mutuel, d'accroître notre engagement pour les**

programmes de Gavi. Il illustre l'intérêt d'une action collective, d'une meilleure coordination des acteurs et des alliances public/privé. Il démontre ainsi la faisabilité des « coalitions d'acteurs » au service du financement du développement ; **3/ Par un effort budgétaire conséquent, avec un décaissement de 365 M€ sur la période 2016-2020**, traduisant la poursuite de ses engagements passés dans l'IFFIm. La France, avec son réseau diplomatique et sa forte expérience nationale d'innovation financière au service du développement, est plus que jamais aux côtés de Gavi et de tous les membres de ce partenariat qui a su démontrer son efficacité. Elle se félicite de sa stratégie 2016-2020 et en particulier du renforcement des programmes de Gavi sur les 22 pays d'Afrique francophone. **La France consacre plus de 700 M€ par an à la santé mondiale**. Au-delà du soutien aux systèmes de santé apporté via l'AFD, elle est un contributeur majeur de la réponse internationale aux maladies, qui s'appuie sur trois grands partenariats, le Fonds Mondial, Unitaïd et Gavi. Ces trois initiatives internationales sont, pour nous, indissociables. Elles se renforcent mutuellement et contribuent à améliorer la santé des populations concernées.

BIODIVERSITE – PROTECTION DES ELEPHANTS

Préserver les éléphants : Ségolène Royal suspend les exportations d'ivoire brut et renforce la lutte contre le braconnage. Joyau de la biodiversité mondiale, l'éléphant est aujourd'hui menacé par le commerce illégal d'ivoire. La quantité d'ivoire issu du braconnage aurait été multipliée par 4 en 15 ans. Le nombre d'éléphants en Afrique centrale aurait décliné de 60% au cours des 10 dernières années selon certaines études. L'éléphant est aussi un symbole et un emblème appartenant à l'histoire commune de l'humanité. **Consciente de l'enjeu que représente la préservation de l'éléphant, Ségolène Royal a décidé d'avancer dans la lutte contre le commerce illégal d'ivoire dans le cadre du plan national d'action « Lutte contre le braconnage d'éléphants et contre le trafic d'ivoire et d'autres espèces protégées ».** Faire de la France la nation de l'excellence environnementale passe par des mesures fortes contre les pirates de l'environnement. Ségolène Royal clôturera mercredi 28 janvier une réunion avec les organisations non gouvernementales et les services de l'Etat consacrée à cet enjeu.

DEVELOPPEMENT – AGRICULTURE FAMILIALE

Annick Girardin a participé lundi 26 janvier à la clôture de l'année internationale de l'agriculture familiale, en présence de Stéphane Le Foll. Mme Girardin a salué la richesse et la diversité des initiatives qui ont été menées pendant un an par plus d'une centaine d'acteurs français au niveau national et international. Ce travail a permis de démontrer que le modèle d'agriculture familiale est une réponse adaptée aux défis de la planète, pour lutter contre la faim et la pauvreté et faire face aux enjeux environnementaux. **La France, à travers la première loi sur le développement et la solidarité internationale adoptée l'an dernier, fait du soutien aux agricultures familiales et à la sécurité alimentaire et nutritionnelle une des priorités de ses actions de développement. Ainsi, 15% des engagements de l'agence française de développement en Afrique sub-saharienne sur la période 2013-2016 porteront sur la sécurité alimentaire et le développement rural.**

CONSOMMATION – E-COMMERCE

Carole Delga a ouvert lundi 26 janvier à Bercy, la conférence de presse de la Fédération du e-commerce et de la Vente à Distance (Fevad), au cours de laquelle a été présentée l'étude « Bilan du e-commerce en 2014 ». Celle-ci repose à la fois sur les informations recueillies auprès des principaux sites marchands et sur le montant agrégé des transactions réalisées par les principales sociétés prestataires de paiement pour le compte de plus de 157 000 sites internet. La permanence de la méthodologie et le traitement des données ont été validés par le cabinet KPMG. **« Je souhaite que le commerce traditionnel, qui est confronté aux modifications socio-économiques et aux mutations technologiques, accède plus facilement au e-commerce. Le taux de « digitalisation » est plus faible et plus disparate au sein du commerce indépendant, mais nous voyons aussi que ce développement est une opportunité en termes de notoriété et d'augmentation de l'activité commerciale.** C'est une opportunité pour transformer le magasin et s'adapter à ces changements, particulièrement peut-être en milieu rural. La valeur ajoutée des commerçants traditionnels réside dans leur implantation physique et dans la relation nouée avec le client au sein du magasin » (C. Delga, 26/01/15). **La secrétaire d'Etat a également pu revenir sur la loi Consommation du 17 mars 2014 qui améliore les droits des consommateurs en matière notamment de « e-commerce » : délai de rétractation désormais de 14 jours au lieu de 7 ; remboursement sous 14 jours maximum ; livraison obligatoire à la date indiquée dans l'offre commerciale ; protection contre les ventes forcées ; obligation pour le professionnel de fournir au consommateur plus d'informations avant l'achat.**

INNOVATION – NOUVEAU REFERENTIEL « INNOVATION NOUVELLE GENERATION »

Nicolas Dufourcq, Directeur général de Bpifrance, et Daniel Kaplan, Délégué général de la Fondation Internet Nouvelle Génération (FING), ont présenté à Axelle Lemaire le nouveau référentiel « Innovation Nouvelle Génération » qui a

vocation à devenir l'outil d'analyse de référence des financeurs de l'innovation dans toutes ses dimensions. Fruit de la collaboration de Bpifrance et de la FING avec de nombreuses entreprises, ce travail met en évidence l'importance de prendre en compte l'innovation sous toutes ses formes, au-delà de la seule innovation technologique. « **L'essor de l'économie numérique a montré, par-delà les ruptures technologiques qu'elle a engendrées, que la valeur ajoutée se situe tout autant dans la conception, la commercialisation ou l'organisation même des entreprises que dans leurs démarches de R&D** » (A. Lemaire, 27/01/15). Le travail mené par Bpifrance et la FING souligne la nécessité pour l'ensemble des acteurs du financement de l'innovation (banques, fonds d'investissement, administrations publiques, business angels, etc.) de dépasser les modèles essentiellement tournés sur l'innovation de rupture, la R&D et la brevetabilité de l'invention. « Cet outil a vocation à être diffusé au plus grand nombre, y compris dans le secteur bancaire. Il vient utilement compléter l'action menée par le gouvernement pour soutenir toutes les formes d'innovations : innovations d'usage, de procédés ou de services avec les Bourses French Tech, innovation sociale avec l'initiative 'La France s'engage', ou innovation financière via la réforme du financement participatif. L'innovation comme principe de pensée, d'organisation et d'action : tel est mon impératif » (A. Lemaire, 27/01/15). Les Bourses French Tech visent ainsi à favoriser la prise de risque par la maturation de projets de création d'entreprises innovantes qui proposent de nouvelles formes de consommation ou d'usage, de relation-clients, de réponses aux défis économiques et sociétaux, de services, de produits, d'interfaces, de design, de modèles économiques ou encore de manières de produire ou de coproduire. Axelle Lemaire souligne que « la French Tech, c'est l'équipe de France de toutes les startups ».

REFORME TERRITORIALE

Marylise Lebranchu s'est rendue dans la nouvelle région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes lundi 26 et mardi 27 janvier, dans le cadre du tour NOTReFRANCE des territoires en mouvement. Trois thèmes principaux étaient au programme de ce déplacement. 1/ D'abord, la métropolisation : à Bordeaux, première étape du déplacement, Marylise Lebranchu a fait le point sur les travaux en cours pour accompagner la naissance de Bordeaux métropole (1er janvier 2015). Elle a présidé dans la commune de Bruges une réunion avec les 28 maires concernés puis a rencontré Alain Juppé, maire de Bordeaux. Au cours de ces deux réunions, elle a rappelé l'ambition du Gouvernement pour les métropoles qui devront être des moteurs de croissance, dans le respect de schémas régionaux qui prendront en compte tous les territoires, y compris les plus ruraux. **2/ Le second volet de ce déplacement était consacré au projet de loi pour une Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe),** actuellement examiné en première lecture au Sénat. A Bordeaux, lors d'un déjeuner républicain puis au Conseil Régional d'Aquitaine, **la ministre a invité les élus à « passer de la concurrence à la coopération entre les territoires » et confirmé que « une fois les compétences réparties, il serait nécessaire de fournir aux régions des ressources dynamiques ».** A Angoulême, en Poitou-Charentes, la ministre a présenté aux élus et à une délégation de chefs d'entreprises les opportunités que représentera la grande région en termes de développement économique, notamment grâce au Schéma Régional de Développement Economique, d'Industrialisation et d'Innovation, qui permettra de mieux coordonner l'action des collectivités pour accompagner les projets innovants. A Limoges, lors d'un petit déjeuner républicain, la ministre a répondu aux questions des élus, portant principalement sur les problématiques de mobilité. La ministre a insisté sur les possibilités offertes par le projet de loi NOTRe pour relier au mieux le Limousin à la future grande région, notamment avec la création d'une autorité organisatrice des transports qui supervisera à la fois les trains et les bus pour plus de cohérence et d'efficacité. **3/ Enfin, le développement économique et les innovations territoriales ont également été au cœur du déplacement** avec les visites du pôle de compétitivité Xylofutur de Bordeaux, de l'École nationale du jeu et des médias interactifs numériques (Enjmin) d'Angoulême et du Centre Européen de la Céramique de Limoges. Dans ces trois pôles d'excellence qui allient tradition et innovation, la ministre a présenté les atouts liés à la fusion des trois régions en termes de débouchés et de complémentarité. Par exemple, concernant la filière bois, les opportunités seront multipliées grâce à cette grande région, qui deviendra la première région européenne agricole en termes de valeur de la production devant la Bavière et l'Andalousie. Elle leur a par ailleurs rappelé que le Gouvernement a choisi d'internaliser la complexité en faisant de la Région le guichet unique en matière d'aides aux entreprises, alors que 6000 régimes d'aides différents existent aujourd'hui. « Avec moins d'acteurs, mais plus responsables, les pépites qui existent sur tout notre territoire seront encore mieux repérées et mises en valeur » (M. Lebranchu, 27/01/15).

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

La France salue l'esprit de dialogue constructif qui a permis de conclure le débat sur la loi électorale et de fixer le cadre juridique des prochaines élections, dans le respect de la constitution de la République démocratique du Congo. Il appartient désormais aux institutions compétentes de rendre public un calendrier global des scrutins à venir, élaboré conformément aux dispositions juridiques en vigueur.

UKRAINE – PARTICIPATION FRANÇAISE A L'OPERATION HUMANITAIRE DE L'UE

La France participe à la mission humanitaire européenne qui commence aujourd'hui en Ukraine afin de répondre à la dégradation de la situation des populations civiles. Le centre de crise et de soutien du ministère des affaires étrangères et du développement international s'est rendu sur place pour fournir six tonnes de matériel : plus de deux cents sacs de couchage, mille couvertures, quinze chauffages thermiques, deux citernes alimentaires de cinq mille litres, quinze groupes électrogènes et quinze projecteurs. Un expert de la sécurité civile française en assure le déploiement logistique. Cette aide vient en complément des mesures prises par les autorités ukrainiennes. L'Union européenne et ses partenaires des Nations unies en assureront la distribution dans le respect des principes humanitaires. Elle est destinée à l'ensemble des populations dans le besoin, en particulier aux personnes déplacées à l'intérieur de l'Ukraine.

EGYPTE

La France condamne les violences qui ont marqué les manifestations à l'occasion du quatrième anniversaire de la révolution du 25 janvier 2011 et rappelle son attachement au respect de la liberté de rassemblement et de manifestation pacifique. Elle réitère sa condamnation des attaques terroristes qui ont visé les forces de l'ordre ces derniers jours. Nous présentons nos condoléances aux familles des victimes et assurons les blessés de notre solidarité.

Pour toute question, tout besoin ou suggestion : contact@porte-parole.gouv.fr ; 01 49 55 81 16 / 58 84

Questions d'actualité, c'est : du lundi au vendredi, un maximum d'informations sur l'ensemble de l'action gouvernementale. En complément de l'Essentiel.